



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **LE DÉPUTÉ BLANCHET RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU COMMUNAUTAIRE**

*Drummondville, le 10 novembre 2010* – Le lundi 8 novembre, le bureau de circonscription du député de Drummond à l'Assemblée nationale, Yves-François Blanchet, a reçu la visite de représentants de la Table Régionale des Organismes Communautaires du Centre-du-Québec et de la Mauricie. En effet, à défaut de recevoir une écoute et une collaboration décente de gouvernement de Jean Charest et de la ministre Dominique Vien, les représentants des organismes communautaires sont venus solliciter une oreille plutôt réceptive à leurs revendications : « On n'est pas au gouvernement, mentionne Blanchet, mais les organismes communautaires ont bien raison de faire appel à nous. Ils savent et je leur redis que je crois à leur rôle essentiel au sein de la société et des collectivités, un rôle que personne d'autre n'assume, et un rôle que le gouvernement prend tellement pour acquis qu'il laisse les organismes se débrouiller avec de moins en moins de moyens. »

Le député de Drummond, absent lors de la rencontre entre son équipe et les représentants de la TROC, tient cependant à préciser son appui : « Je ne connais pas toutes les variables, mais les grandes lignes sont claires : les organismes communautaires ont rempli un vide créé par le recul des services gouvernementaux au fil des décennies. Lorsque le gouvernement se retire d'un secteur, si c'est pour être payant, le privé ramasse, et si c'est pour être difficile, le communautaire prend le relais. Ils sont donc un ensemble d'intervenants de première ligne pour les gens les plus en difficultés, à Drummondville comme ailleurs. Ils sont le point de chute pour les laissés pour compte de la croissance, et ceux qui, pourtant, ont le droit et la capacité de participer à l'économie de demain ».

Selon le député de Drummond, il se peut que la Ministre ne convienne pas d'emblée de toutes les revendications des TROC du Québec, mais, dit-il, elle a au moins le devoir de les rencontrer et comme ils le demandent, de convenir d'ententes, et aussi de les respecter. « C'est une vision franchement dépassée de croire que les usagers de ressources communautaires sont un poids pour la société. D'abord, les besoins et les services sont très diversifiés, et souvent très spécifiques. Ils contribuent à la qualité de vie, et pour être franc, à la productivité dans son sens le plus purement économique. Aussi, les organismes communautaires contribuent directement à la réinsertion sociale

de dizaines, puis de centaines de ces gens, souvent des jeunes, dont les milieux industriels ont un énorme besoin pour compenser la pénurie de plus en plus évidente de main-d'œuvre à la fois compétente et disponible. Si le gouvernement ne sait pas faire preuve de compassion, qu'il fasse au moins preuve de jugement! Il est le dernier, seul et isolé dans son coin, à ne pas croire que les organismes communautaires sont un morceau essentiel du succès social et économique du Québec. Moi je le crois, et même au pouvoir –surtout au pouvoir! - je m'en souviendrai. »

-30-

Informations : Frédéric Côté, attaché politique  
819 474-7770